

est arrivée de faire comprendre aux capitalistes que nous aussi, nous pouvons produire pour nous-mêmes, et utiliser les forces et les matières premières que nous offre le pays. Mais pour cela il nous faut quelque encouragement, et l'espérance d'obtenir un prix à une exposition provinciale n'est certes pas une trop grande exigence. Dans ces concours, la somme d'argent obtenue comme prix n'est pas ce que le fabricant recherche le plus, il préfère mille fois la réputation que sa manufacture en retirera.

Les organisateurs des exhibitions ont deux grands dangers à éviter, le mauvais choix des juges et une distribution trop mesquine des prix. Dans chaque département, il faut des juges compétents bien connus par leur libéralité à l'égard de toutes les nationalités. Tout les exposants doivent être vus d'un œil également bienveillant. Tout cela est élémentaire et cependant nous croyons que sous ce rapport il y a quelque amélioration à introduire dans le choix des juges.

Quant au nombre des prix, nous avons remarqué qu'assez souvent il n'est pas en rapport avec celui des objets exposés. Que trois à quatre prix soient accordés pour chaque genre d'objets, c'est peut-être tout ce que peut permettre les moyens restreints du Conseil agricole; mais après ces prix n'a-t-on pas la ressource des mentions honorables qui ne coûtent rien et qui cependant sont une grande satisfaction pour l'exposant.

Ces quelques réflexions nous sont suggérées par le mécontentement dont l'expression nous a souvent frappé pendant notre visite à l'exposition. Chaque chose porte son enseignement et ce serait à tort que nous n'en tiendrions pas compte.

Examinons maintenant les différentes parties de l'exposition industrielle.

Le département des instruments agricoles se présente tout d'abord à notre attention. Les instruments au nombre d'environ 150, compris dans la neuvième classe du catalogue, formaient une peu nombreuse mais excellente collection. Chaque objet exposé avait un cachet particulier tant sous le rapport du perfectionnement apporté dans la fabrication que sous celui du fini de l'ouvrage. Ici on a une machinerie complète plaisant à l'œil, ce qui fait beaucoup d'honneur aux fabricants. Cette collection d'instruments démontre clairement qu'il y a dans notre pays une amélioration marquée dans la fabrication du matériel d'agriculture.

Les cinq premières catégories étaient consacrées aux charrues. Dans cette classe les principaux exposants étaient, M. M. Evans de Montréal, Pearson et Vanvleet de Lacolle, James Jeffrey de la Petite Côte, Alex. McGarth de North Georgetown, et Mathew Moody de Terrebonne. Parmi ces charrues, quatre à cinq étaient des bisocs ou charrues à deux corps fonctionnants; il y avait aussi une charrue tournes-oreille. Le mérite de ces instruments a été jugé à simple vue.

Il nous semble que c'est une prétention un peu téméraire de la part des juges d'essayer de juger du mérite d'un instrument quelconque et d'établir sa supériorité sur un autre du même genre par l'inspection de sa seule apparence extérieure; et les organisateurs des concours ne sont pas justifiés d'exposer ainsi les personnes en qui ils ont mis leur confiance, à porter un jugement faux et à mécontenter les exposants.

Il y a tant de circonstances qui influent sur la perfection d'une charrue qu'il est à peu près impossible de décider de son mérite sans en faire l'essai; et sans cet essai on est forcé de primer des qualités extérieures qui très-souvent sont possédées par des instruments qui ne font qu'un travail imparfait.

De l'avis de tous les hommes compétents, une bonne charrue bien réglée doit faire toute seule les trois quarts de l'ouvrage et l'homme doit borner son attention à surveiller l'atelage et la marche générale de l'ouvrage. Partant de ce principe, la charrue, une fois curayée, doit marcher seule et ne réclamer l'intervention de l'homme qu'au bout de la raie pour opérer le mouvement circulaire qui doit amener l'instrument dans la raie suivante. La charrue qui fonctionnerait ainsi aurait atteint la perfection dans le genre, et cependant si le juge se contentait d'étudier son apparence extérieure, il serait très-exposé à lui refuser le prix qui lui revient de droit. Car cette perfection dépend d'une foule de détails dont l'ensemble constitue la bonne charrue et qui peuvent, en dépit de l'examen le plus sérieux, passer inaperçus.

Remarquons aussi en passant que l'exhibition des charrues donnerait une idée très-erronée de notre progrès manufacturier, si l'on s'imaginait que tous les instruments exhibés fussent de fabrication canadienne. Au contraire, le principal exposant dans cette catégorie, M. William Evans, n'est pas un fabricant et ses instruments ne sont que des produits des manufactures américaines dont il tient un dépôt à Montréal. Ses charrues sont, il est vrai, en général d'une grande perfection; mais, nous le demandons à toutes les personnes sensées, une exhibition provinciale est-elle faite pour encourager la vente des machines américaines dans notre pays? Ne doit-elle pas être plutôt un moyen de récompenser, de pousser au perfectionnement et de faire connaître les maisons canadiennes qui veulent bien se livrer à la fabrication des instruments? Que M. Evans vende ses charrues américaines aux cultivateurs canadiens, nous n'y voyons pas d'inconvénient; mais que ces mêmes instruments viennent dans nos exhibitions enlever les prix destinés aux produits indigènes, c'est ce que nous ne devons pas souffrir, surtout lorsqu'un marchand vient se substituer au fabricant. A notre avis, le fabricant seul devrait avoir le droit de concourir dans une exhibition d'instruments puisqu'à lui seul revient le mérite du progrès réalisé dans la fabrication. C'est d'ailleurs ce qui se fait dans tous les concours européens et nous ne voyons pas quelle raison on peut avoir pour ne pas suivre cet exemple. Nous soumettons la question au Conseil d'Agriculture dans l'espérance qu'il la prendra en sérieuse considération.

Après les charrues venaient les herbes. Les principaux exposants de ces utiles instruments étaient M. M. William Evans, James Jeffrey, Thomas Irving, de la Petite Côte, Geoffroi Lefebvre de Beauharnois, Alex. McGarth, Maxime Bougie de St. Laurent, et la Compagnie Warrior Mower de Prescott, Ontario. Les remarques que nous avons faites au sujet des charrues s'appliquent également aux herbes. Il se fait actuellement dans la fabrication de ces instruments une transformation dont la culture retirera, nous n'en doutons pas, de grands avantages. Les herbes articulées deviennent de plus en plus nombreuses et lorsqu'on connaît l'énergie de leur travail, et leur stabilité, on peut leur prédire de grands succès à mesure que les procédés cultureux s'amélioreront et que l'on comprendra mieux la nécessité d'un ameublissement plus complet du sol arable.

Les rouleaux étaient peu nombreux et nous le regrettons beaucoup; car nous y voyons un signe qu'en Canada on n'accorde pas à ces instruments l'importance qu'ils méritent. Le rouleau devrait avoir sa place dans toutes les cultures progressives. Sur tous les terrains le passage du rouleau produit d'excellents effets. Dans les sols argileux, il achève la pulvérisation commencée par la charrue et la herse; dans les terres légères, il plombe le sol, le raffermi et l'empêche